

DEC142357DR10

**Décision portant délégation de signature à M. Dominique Badariotti pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7362 intitulée *LIVE - Laboratoire Image, Ville, Environnement*,**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision n° 122886DGDS du 19 décembre 2012 approuvant le renouvellement de l'UMR7362, intitulée *LIVE - Laboratoire Image, Ville, Environnement* dont le directeur est M. Dominique Badariotti;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Laurent Schmitt [Professeur - Université de Strasbourg], à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Laurent Schmitt, délégation est donnée à Mme Estelle Baehrel [TCE- Université de Strasbourg] aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 29 septembre 2014

Le directeur d'unité,  
Dominique Badariotti

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014